

Journée internationale de commémoration
en mémoire des victimes de la Shoah
72^{ème} anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz
Cérémonie officielle régionale

« Réveillons-nous. Agissons avant qu'il ne soit trop tard. »
Une alerte au Site-mémorial du camp des Milles « formidable bouclier contre les extrémismes »

« Notre pays est pris en tenaille entre des extrémismes identitaires, religieux, nationalistes, politiques, qui ont toujours été, dans l'histoire, le moteur ayant conduit aux génocides. Ce moteur des crispations identitaires il est là aujourd'hui. Réactivé. Réveillons-nous. Agissons avant qu'il ne soit trop tard. » Ces mots forts prononcés par Alain Chouraqui, Président de la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation, résonnent comme une alerte adressée à chaque citoyen en cette année décisive pour notre pays et notre démocratie.

À ses côtés, malgré le froid et le vent, Albert Veissid, rescapé du camp d'Auschwitz et des marches de la mort. Une présence hautement symbolique en cette journée internationale de commémoration en mémoire des victimes de la Shoah, qui s'est déroulée au Wagon du Souvenir des Milles, lieu même du départ vers Auschwitz de deux mille hommes femmes et enfants juifs, dont les noms furent égrenés par des jeunes en réinsertion de l'EPIDE. « Notre grille de lecture scientifique, longuement élaborée à partir de l'expérience historique, nous montre que les étapes vers le pire sont aujourd'hui franchies les unes après les autres, en France et ailleurs. Et nos anciens nous alertent depuis des mois sur la montée des périls qu'ils disent revivre, après nous avoir plutôt rassurés pendant plusieurs années... » poursuit Alain Chouraqui. Comme pour confirmer ses propos, le message de Madame Denise Toros-Marter, déportée à 16 ans, lu en préambule : « Vous symbolisez pour moi les témoins des témoins de cette douloureuse période. Gardons espoir que ce ne soit pas en vain. Gardons espoir... »

Devant les nombreuses personnes présentes, dont des élus, des représentants du corps diplomatique, des forces de sécurité, des cultes juif, musulman, chrétien, chaque personnalité a rappelé les dangers actuels auxquels font face nos démocraties et la nécessité de s'appuyer sur la Mémoire et les valeurs de la République comme repères pour la vigilance et l'action. On remarqua une forte délégation du Conseil régional du Culte musulman.

Serge Gouteyron, Sous Préfet de l'arrondissement d'Aix-en-Provence, représentant Stéphane Bouillon, Préfet de Région, retenu par une visite ministérielle, insista ainsi sur le fait que « la démocratie est un modèle et la République une exigence. Nous devons mettre en avant les valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité, pour continuer à avoir un avenir commun. »

Pour sa part, Caroline Pozmentier-Sportich, Vice-présidente de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, appela à « défendre l'histoire et protéger l'avenir, tant il est vrai que le passé éclaire le présent. [...] Soyons unis contre la barbarie pour l'avenir et l'avenir des générations futures qui nous écoutent et nous observent. Face à un ennemi dont la plus grande arme serait notre silence. »

Fabienne Bendayan, pour le CRIF Marseille-Provence, rappela que « le devoir de mémoire c'est encore un devoir d'histoire et je frémis à l'idée de savoir qu'elle pourrait se renouveler. Peut-être même qu'elle se renouvelle déjà à en croire les soubresauts de l'actualité. Ainsi, cette commémoration a aussi pour vertu [...] de nous inviter à la conscience politique pour développer un travail de prévention et de vigilance ».

M. Jean-Marc Perrin, représentant le département des Bouches-du-Rhône, et M. Daniel Gagnon, Vice-président de la métropole Aix-Marseille-Provence ont, quant à eux, mis l'accent sur la culture et l'éducation des jeunes qui sont, pour M. Gagnon « non seulement des outils de transmission mémorielle mais aussi et surtout, le fondement de la prévention des génocides et des crimes contre l'humanité. Le Site-mémorial est à ce titre un formidable bouclier contre les extrémismes. »

Après le Chant des Déportés interprété par les élèves du Lycée Militaire d'Aix-en-Provence, la lecture des noms des Justes parmi les Nations ayant œuvré au Camp des Milles, permit de rappeler que « face aux extrémismes il est possible d'agir au nom du vivre ensemble et des valeurs de justice, de tolérance et d'humanité ».

Contacts Presse :

DINESH TEELUCK

dinesh.teeluck@campdesmilles.org
+33 (0) 6 78 99 74 63 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

SÉVERINE CANTINI

severine.cantini@campdesmilles.org
+33 (0) 7 77 48 06 79 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

DEUX OUVRAGES RÉFÉRENCES POUR NOURRIR VOTRE RÉFLEXION :

> Le « *Petit manuel de survie démocratique* » (coll, Fondation du Camp des Milles, 40p)
A télécharger : <http://www.campdesmilles.org/survie-democratique.html>.

> « *POUR RESISTER... à l'engrenage des extrémismes, des racismes et de l'antisémitisme* » - **Prix Seligmann 2017**
(Alain Chouraqui dir., Prologue Simone Veil, Préface Jean-Paul de Gaudemar, Cherche-Midi éditeur, 2015, 190p)
Prix Seligmann de la Chancellerie des Universités contre le racisme, l'intolérance et l'injustice.

A PROPOS DU SITE-MEMORIAL DU CAMP DES MILLES :

L'ambition du Site-mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le Camp des Milles (seul grand camp français d'internement et de déportation – 1939-1942 – encore intact) et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes des extrémismes, du racisme et de l'antisémitisme et des extrémismes. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire, aujourd'hui reconnue par l'Unesco.

Les contenus scientifiques et les dispositifs pédagogiques du Site-mémorial sont aussi le support de très nombreuses actions de formation auprès des jeunes, scolaires ou non, mais aussi, d'élus, de cadres et personnels d'entreprises, de syndicalistes, de policiers, de gendarmes...

Ces actions se font en application de la première convention passée par l'Etat dans le cadre du Plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (convention passée entre l'Etat et le Site-mémorial), ou en application d'autres partenariats avec des Villes ou des associations et concernant notamment des populations de quartiers prioritaires.

Les expositions permanentes du Site-mémorial sont organisées, selon le parcours muséographique suivant :

- Le **Volet historique** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacée dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

- Le **Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.

- Le **Volet réflexif** présente de façon inédite des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, effet de groupe, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur **la responsabilité de chacun dans une « montée des périls »**.

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes » qui présente la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi découvrir l'**exposition nationale de Serge Klarsfeld** sur les « 11 400 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an. Cette exposition est complétée par celle de l'OSE «Sauver les Enfants : 1938-1945 » qui illustre les actes de résistance et d'humanité dans le même contexte.

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « **Salle des peintures** » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés.

Le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même du départ pour la déportation.

Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :

Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Métropole Aix-Marseille-Provence, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par la Ville de Marseille, la Fondation d'Entreprise Ecuireuil, France Télécom, Axa, la SNCF, La Fondation d'entreprise EDF, la Fondation d'entreprise Crédit Agricole PACA, Sunmedia et le Groupe Alteor.